

FLORE

La violette hérissée

Un beau bouquet bleu violacé



Une très belle bouillée de violettes hérissées [à proximité de l'Étang - Mars 2012]

La violette hérissée se distingue de la violette odorante par ses fleurs absolument sans odeur et d'un bleu nettement plus pâle. Elle est aussi plus petite en toutes ses parties et ne produit pas de stolons. Elle forme généralement des talées assez fournies en fleurs. Par contre, tout comme la violette odorante, et à la différence de la violette de Rivin, les tiges florifères ne portent pas de feuilles. Fleurs et feuilles partent donc toutes directement de la souche. La tige de la feuille porte en principe des poils hérissés – d'où son qualificatif –, mais c'est un critère difficile à apprécier. Nous l'avons rencontrée avec une abondance particulière dans le secteur de l'Étang et de Gentil ainsi que sur la route des Chaimbaudières.

La violette hérissée

Nom scientifique	<i>Viola hirta</i>
Noms communs	violette hérissée, violette sans odeur, violette folle
Famille	Violacées
Floraison	de fin mars jusqu'en mai
Taille de la plante	5 à 10-12 cm de hauteur
Feuilles	toutes basales, ovales ou oblongues, en cœur à la base, plus ou moins velues
Parfum	inodore
Taille de la fleur	corolle de 1 à 1.5 cm de longueur
Aspect de la fleur	couleur bleu violacé
Statut de la plante	assez fréquente sur notre commune
Habitat	bermes, fossés, talus, haies



Touffe de violettes hérissées route des Chaimbaudières

Texte et photos : Gérard Hamon